



Saint-Joseph-de-Sorel

L'Information municipale

Chers(es) Saint-Josephois(es),

ÉTAT DE LA SITUATION

Je vous informe que le 15 décembre dernier, le Conseil de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a procédé à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'année 2015. Je vous invite à prendre connaissance de mon commentaire sur ce dernier à la page suivante pour en savoir davantage.

Dans le cadre du concours des décors de Noël, je tiens à remercier et féliciter tous les citoyens et les citoyennes qui se sont surpassés dans l'embellissement de notre Ville en décorant leur maison, balcon, parterre, etc. de magnifiques décors du temps des Fêtes.

Pour terminer, comme nous sommes en période de réjouissance, et que rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux que l'on aime, je me joins aux autres membres du Conseil municipal soient : Michel Latour, Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Francine Parenteau, Jacques Renaud et Vincent Deguise, afin de vous souhaiter de Joyeuses Fêtes, une nouvelle année remplie de santé pour vous et vos proches, beaucoup de bonheur, joie et que cette nouvelle année vous apporte la réussite dans tout ce que vous entreprendrez, que les difficultés de cette nouvelle année vous soient toutes épargnées. Bonne et Heureuse Année 2015. Je vous invite à la générosité, au partage et à la prudence en cette période des Fêtes.



Olivar Gravel - Maire



Volume 28 n° 4
Décembre 2014



Commentaire du Maire sur le Budget 2015

En ma qualité de maire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, j'ai l'honneur de vous informer des grandes lignes du « **Budget 2015** » qui a été adopté lors de la séance extraordinaire du 15 décembre dernier.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

À chaque année, les membres du Conseil municipal procèdent à une analyse approfondie des données financières affectées aux différents postes budgétaires. Ils étudient divers projets d'investissement pour assurer la pérennité de nos infrastructures ainsi que l'amélioration des services aux citoyens. Suite à cet exercice, ils ont convenu, pour l'exercice 2015, d'adopter des prévisions budgétaires totalisant la somme de **5 076 605 \$** comparativement à 4 455 905 \$ en 2014, pour une augmentation de **620 700 \$** (+13,93%). Cette hausse résulte principalement de l'impact du pacte fiscal du gouvernement provincial, de l'investissement nécessaire pour la rénovation des salles municipales/communautaires suite à la confirmation d'une aide financière du gouvernement fédéral dans le cadre du programme d'Initiative d'Investissement local (IIL), de l'achat d'un nouveau camion 6 roues multifonction avec épandeur d'abrasif. Pour couvrir cette augmentation, le Conseil a décrété une ponction de 431 405 \$ dans le surplus accumulé non affecté de la Ville, ainsi qu'une ponction de 81 000 \$ dans le fonds de roulement.

Le Conseil municipal poursuit son programme d'embellissement horticole, amorcé en 2009, dans le cadre des Fleurons du Québec. À cette fin, des investissements et des dépenses de 86 000 \$ ont été consentis pour l'aménagement d'espaces verts, l'achat de fleurs, d'arbustes et divers autres projets. Dans le cadre de leur politique de développement durable, nos partenaires industriels se sont engagés à réaliser divers aménagements horticoles. En unissant nos efforts horticoles à ces engagements, les membres sont plus que jamais convaincus que le paysage de la ville subira un remodelage « nature » qui agrémentera grandement l'environnement de ses citoyens.

Dans le cadre de la rénovation urbaine, le gouvernement provincial n'a pas réinjecté de deniers dans son programme Rénovation-Québec (PRQ) de la SHQ. Le Conseil désire ardemment poursuivre son programme d'aide à la rénovation domiciliaire. Toutefois, advenant que le gouvernement provincial déciderait, au cours de l'année 2015, d'injecter des sommes pour une éventuelle Phase XII de ce programme, le Conseil pourrait décréter une ponction dans le surplus accumulé non affecté.

Cependant, certains postes comportent des dépenses qui s'avèrent incompressibles par les élus. À ce chapitre, nous pouvons mentionner les hausses de nos quotes-parts pour le transport à la STACR (+3 585 \$) et la CITSV (+12 470 \$) ainsi que la modernisation obligatoire de la nouvelle réglementation pour les évaluations (+30 000 \$). De plus, s'ajoute en 2015 le remboursement de l'emprunt de 2,8 M\$ pour le renouvellement des infrastructures des rues Rivard, Filiatrault, de l'Église, Bouvier et une partie de Cadieux et Champlain.

De plus, en pleine préparation budgétaire, le gouvernement provincial nous a imposé des compressions de 300 M\$ lors de l'annonce du pacte fiscal transitoire pour 2015. Pour la Ville, l'impact des dites compressions représentent ±95 000 \$ dus aux changements dans les modalités de la ristourne de la TVQ et du pourcentage de bonification de la compensation tenant lieu de taxes pour les écoles primaires ainsi que par l'abolition de la compensation pour les équipements antipollution. Toutefois, le Conseil municipal a privilégié de faire face à la musique en pigeant dans le surplus accumulé afin de ne pas alourdir le fardeau fiscal pour les contribuables.

LES TAUX DE TAXES

C'est dans cet esprit que le Conseil a décrété aucune augmentation des taux de taxe. Les taux des taxes foncières demeurent donc inchangés en 2015. La taxe foncière de base (résidentielle) sera à **1,20 \$** du 100 \$ d'évaluation et la taxe des immeubles non résidentiels sera à **2,24 \$** du 100 \$. Il est en de même pour les taxes d'eau qui demeurent aussi stables : le taux de la taxe d'eau par logement sera à **125 \$** par logement et le taux de la taxe d'eau au compteur sera à **1,46279 \$** du 1000 gallons. Cette stabilité raisonnable du compte de taxes est comparable avec les municipalités de la Montérégie et ce, en tenant compte des services de qualité offerts dans notre ville dont, entre autres, un déneigement des plus efficaces, la gratuité des terrains de jeux et de la piscine municipale, l'aménagement et l'entretien de nos parcs et de nos voies de circulation.

En conclusion, le Conseil municipal a, en confectionnant le budget 2015, poursuivi l'objectif des années antérieures qui consiste à offrir des services de qualité à ses citoyens tout en améliorant les infrastructures de façon à offrir un milieu de vie des plus enviables.

PATINAGE LIBRE - GRATUIT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
29 décembre 2014 de 13h30 à 14h50	30 décembre 2014 de 13h30 à 15h00	31 décembre 2014 ARÉNA FERMÉ	1 janvier 2015 ARÉNA FERMÉ	2 janvier 2015 ANNULÉ
5 janvier 2015 ANNULÉ	6 janvier 2015 de 13h00 à 14h45	7 janvier 2015 ANNULÉ	8 janvier 2015 de 13h30 à 15h30	9 janvier 2015 de 13h30 à 15h30
12 janvier 2015 de 13h30 à 15h30	13 janvier 2015 de 14h00 à 16h00	14 janvier 2015 de 13h30 à 15h30	15 janvier 2015 ANNULÉ	16 janvier 2015 de 13h30 à 15h30
19 janvier 2015 ANNULÉ	20 janvier 2015 de 13h00 à 14h45	21 janvier 2015 de 13h30 à 15h30	22 janvier 2015 de 13h30 à 15h30	23 janvier 2015 de 13h30 à 15h00
26 janvier 2015 de 13h30 à 15h30	27 janvier 2015 de 14h00 à 16h00	28 janvier 2015 de 13h30 à 15h30	29 janvier 2015 ANNULÉ	30 janvier 2015 de 13h30 à 15h30
2 février 2015 ANNULÉ	3 février 2015 de 13h00 à 14h45	4 février 2015 de 13h30 à 15h30	5 février 2015 de 13h30 à 15h30	6 février 2015 de 13h30 à 15h30
9 février 2015 de 13h30 à 15h30	10 février 2015 de 14h00 à 16h00	11 février 2015 ANNULÉ	12 février 2015 de 14h00 à 16h00	13 février 2015 de 13h30 à 15h00
16 février 2015 ANNULÉ	17 février 2015 de 13h00 à 14h45	18 février 2015 de 13h30 à 15h30	19 février 2015 de 13h30 à 15h30	20 février 2015 de 13h30 à 15h30
23 février 2015 de 13h30 à 15h30	24 février 2015 de 14h00 à 16h00	25 février 2015 ANNULÉ	26 février 2015 de 14h00 à 16h00	27 février 2015 ANNULÉ
2 mars 2015 de 13h30 à 15h30	3 mars 2015 de 13h30 à 15h30	4 mars 2015 de 13h30 à 15h30	5 mars 2015 de 13h30 à 15h30	6 mars 2015 de 13h30 à 15h30
9 mars 2015 ANNULÉ	10 mars 2015 de 13h30 à 15h30	11 mars 2015 de 13h30 à 15h30	12 mars 2015 de 13h30 à 14h45	13 mars 2015 de 13h30 à 15h30
16 mars 2015 de 13h30 à 15h30	17 mars 2015 de 13h30 à 15h30	18 mars 2015 de 13h30 à 14h45	19 mars 2015 de 13h30 à 15h30	20 mars 2015 de 13h30 à 15h00
23 mars 2015 de 13h30 à 15h30	24 mars 2015 de 14h00 à 16h00	25 mars 2015 de 13h30 à 15h30	26 mars 2015 de 13h30 à 14h45	27 mars 2015 de 13h30 à 15h30
30 mars 2015 de 13h30 à 15h30	31 mars 2015 de 13h30 à 15h30	1 avril 2015 de 13h30 à 14h45	2 avril 2015 de 13h30 à 15h30	3 avril 2015 de 13h30 à 15h30

Cet horaire est sujet à changement sans préavis

ACTIVITÉS ARÉNA AUSSANT

Tournoi Pee-Wee Du 20 nov. au 30 nov. 2014
 Atome - Club Optimiste Du 2 au 11 janvier 2015
 Tournoi Intermédiaire Du 14 au 22 mars 2015
 Activités familiales - Ville de St-Joseph 12 avril 2015
 Tournoi Rio Tinto Du 13 au 17 avril 2015
 Tournoi Féminin Du 24 au 26 avril 2015
 Tournoi Industriel Du 29 au 3 mai 2015

GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE

Jour : Mardi
 Heure : de 09h00 à 11h00
 Durée : du 20 janvier au 14 avril 2015
 Lieu : Salle municipale # 2 - 702, rue Montcalm
 Saint-Joseph-de-Sorel
 Coût : Gratuit

Vous devez vous inscrire au Centre de Formation professionnelle au 2725, boul. de Tracy, Sorel-Tracy. Pour toutes informations, contactez Madame Maryse Fontaine, personne ressource au 450 743-1285 poste 210

N.B. À l'inscription vous devez OBLIGATOIREMENT fournir votre certificat de naissance et/ou baptistère.

YOGA STRETCHING GYMNASTIQUE DOUCE

Jour : Jeudi : Yoga Stretching
 Heure : de 15h15 à 16h15
 Durée : du 8 janvier au 14 mai 2015
 Lieu : Salle municipale # 2 - 702, rue Montcalm
 Saint-Joseph-de-Sorel
 Coût : Gratuit

Jour : Vendredi : Gymnastique douce
 Heure : de 09h00 à 10h00
 Durée : du 9 janvier au 15 mai 2015
 Lieu : Salle municipale # 2 - 702, rue Montcalm
 Saint-Joseph-de-Sorel
 Coût : Gratuit

Les cours de yoga stretching et de gymnastique douce sont la continuité de la saison qui a débuté en septembre dernier. Il n'y a pas de période d'inscriptions pour ces cours.

FÉÉRIE DES LUMIÈRES

Le Conseil municipal vous convie à sa 1^{ère} Édition de la Féérie des Lumières les 2-3-4 janvier 2015

Nous vous attendrons devant l'Hôtel de Ville afin de fêter avec vous.

HORAIRES PÉRIODE DES FÊTES

Administration - Fermé au public
du 22 décembre 2014 au 2 janvier 2015 inclusivement.
Le bureau sera donc ouvert au public le 7 janvier 2015.

Travaux Publics - Fermé au public
du 22 décembre 2014 au 2 janvier 2015 inclusivement.
Le service des travaux Publics sera donc ouvert au public le 5 janvier 2015.

Le **Centre Récréatif Aussant** sera fermé
au public les 24, 25, 26 & 31 décembre 2014,
ainsi que le 1^{er} janvier 2015.

COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENTION : Pour la période des Fêtes, les collectes des déchets domestiques et des matières recyclables s'effectueront le **jeudi 18 décembre 2014**, ainsi que le **vendredi 2 janvier 2015**. Par la suite les collectes reprendront aux deux semaines, et ce à compter du 15 janvier 2015.

Prenez note qu'il y aura une **collecte de sapin le 15 janvier**.

La gestion des matières résiduelles est sous la compétence de la MRC de Pierre-De Saurel. Vous devez vous adresser à la MRC **pour toutes questions, plaintes et autres** concernant les collectes en composant le **450 743-2703**.

RAPPEL IMPORTANT

POSITION ACCEPTABLE



Afin de faciliter le déneigement des rues et la collecte des matières résiduelles, nous vous demandons de placer vos

bacs en bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée afin de ne pas nuire au déneigement des rues et de minimiser les bris de bacs roulants par l'entrepreneur affecté au déneigement. Il est important de mettre les bacs roulants de couleur différente de chaque côté de votre entrée (voir photo). Tout résidant doit obligatoirement déblayer son bac roulant après une tempête, sinon les employés affectés aux collectes ne le videront pas.



POSITION INACCEPTABLE

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Dates : 19 janvier - 2 février - 16 mars 2015
Heure : 19h00 début de la séance ordinaire

SERVICES MUNICIPAUX

URGENCE : (Police et Incendie).....911
Police SQ :450 310-4141
Incendie Ville de Sorel-Tracy: Prévention .450 780-5600, p.5200
Garage municipal, voirie :450 743-4572
Secrétariat :450 742-3744
Secrétariat : (télécopieur)450 742-1315
Courriel : ville@vsjs.ca ••• Site web : www.vsjs.ca
Aréna : (loisirs).....450 743-3205
Piscine :450 742-1172
Local du 3^e âge :450 743-5431
MRC Pierre-De Saurel : **MATIÈRES RÉSIDUELLES** 450 743-2703
Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel
1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy450 743-7087

DÉNEIGEMENT

Afin de nous permettre de vous offrir un meilleur service de déneigement et pour faciliter le travail des préposés, nous sollicitons votre collaboration en vous demandant, lorsque nous déblayons votre rue, de déplacer votre voiture avant le passage de la souffleuse à neige.

Merci de votre collaboration !

STATIONNEMENT CHEMIN PUBLIC

Il est **interdit de stationner** tout véhicule, entre **1h00 et 7h00 du matin**, du 15 novembre au 1^{er} avril de l'année suivante sur tout chemin public ou place publique.

AVERTISSEUR DE FUMÉE

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe un règlement municipal obligeant tout propriétaire à installer un ou des avertisseurs de fumée dans son ou ses logements. Tout ceci dans le but de protéger vos vies et de réduire les pertes dues aux incendies. Une fois le détecteur installé, il appartient au locataire ou au résidant de vérifier régulièrement les piles afin que l'appareil soit toujours en état de fonctionnement.

Information Municipale de Saint-Joseph-de-Sorel

Tirage : 1 100 exemplaires

Conception et impression : Imprimerie Mongeon et Fils Ltée

Comité : Conseil de ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Rédacteur en chef : Olivar Gravel

Dépôt légal : 2^e trimestre 1991

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1183-7551

Ce bulletin d'information municipale est publié trimestriellement par la ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à l'intention de ses contribuables et ses résidents.